

PISCINE 2L

ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ POUR PISCINE



PRÉSENTATION

PISCINE 2L un enduit d'étanchéité teinté dans la masse, prêt à l'emploi, spécialement élaboré pour réaliser l'étanchéité des maçonneries de piscines, bassins et réservoirs. Il se présente sous la forme d'une poudre mouillable composée de ciment, de charges minérales, d'adjuvants hydrofuges et plastifiants pour la tenue à l'eau et une maniabilité améliorée, et de colorants. **PISCINE 2L** est vendu avec 2 litres de résine liquide pour renforcer l'accrochage au support. **PISCINE 2L** résiste durablement aux pressions d'eau. Il est recouvrable par une peinture, un carrelage... Il est sans CMR et classé A+ pour les émissions de COV.

DOMAINES D'APPLICATION

PISCINE 2L s'applique directement sur les maçonneries telles que les parpaings, bétons banchés, briques, pierres, enduits... Il est employé pour les travaux d'étanchéité de piscines, cuves, réservoirs et bassins à usage privés...

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Les supports doivent être propres, sains, dégraissés, dépoussiérés et débarrassés des parties non adhérentes. Éliminer les taches de graisses, cires ou huiles de décoffrage avec un nettoyant spécifique de type **CLEAN 2L**. Reboucher les trous et fissures avec un mortier standard 48 h avant l'application. Mouiller le support avant application.

MODE D'EMPLOI

Ajouter 5 litres d'eau aux 2 litres de résine et 25 kg de poudre. Mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène. Appliquer en 2 couches espacées de 12 h à la taloche, la truelle ou au peigne et égaliser à la lisseuse. Le temps de séchage peut varier de 30 minutes à plusieurs heures suivant les conditions climatiques et atmosphériques. Travailler par petites zones en limitant les reprises.

CONSOMMATION MOYENNE : 1.25 kg à 1.5 kg au m² par couche.

TEMPS DE SÉCHAGE AVANT MISE EN EAU : 28 jours.

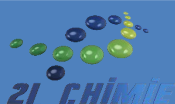
PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

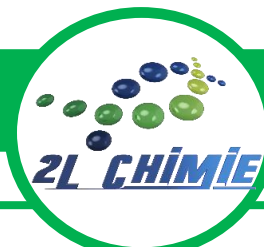
Respecter scrupuleusement le dosage en eau pour ne pas affaiblir la tenue à l'eau et les résistances mécaniques. Ne pas appliquer par temps de pluie, risque de pluie, gel, forte chaleur (température supérieure à +25°C) ou sur support très chaud.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Poudre
Odeur	: Inodore
pH	: 11-13.5 (à 20°C dans l'eau, rapport eau/ciment = 0.5)
Densité	: > 1
Solubilité	: Hydrosoluble

1 rue de la touche , 41500 AVARAY - 06 83 36 14 76 – 2lchimie@orange.fr





STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger de l'humidité. Conserver à température comprise entre +5 et +25°C. Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS07



GHS05

Mention d'avertissement : DANGER

Identificateur du produit : EC 266-043-4 CIMENT PORTLAND, PRODUITS CHIMIQUES

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence - Prévention :

- P261 Éviter de respirer les poussières.
- P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.
- P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Stockage :

- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils de prudence - Elimination :

- P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.